



Date de dépôt : 20 mars 2024

Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite urgente de Michael Andersen : Que se passe-t-il au sein de la police de proximité ?

En date du 1^{er} mars 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Cette question urgente est déposée dans le dessein d'obtenir des informations concernant la situation actuelle au sein de la police de proximité (police cantonale) de Genève.

Récemment, un courrier anonyme mentionnant des préoccupations quant à la composition et au fonctionnement de cette unité a été envoyé à certains députés. Bien que nous ne tenions pas compte de ce courrier sans fondement, nous souhaitons obtenir des clarifications officielles.

Dès lors, il paraît pertinent de déposer les questions suivantes :

- ***Combien d'équivalents temps plein (ETP) compte actuellement la police de proximité de la police cantonale genevoise ?***
- ***Pourriez-vous nous fournir des détails sur le nombre d'ETP actuellement absents de l'unité de la police de proximité, ainsi que les raisons de leurs absences ?***
- ***Il a également été signalé que certains groupes au sein de la police de proximité se retrouvent sans chef de groupe et seraient dirigés par de jeunes policiers : au poste de Plainpalais, notamment. Pourriez-vous confirmer cette information ?***

- *Si la réponse précitée s'avère positive, des collaborateurs de la police remplissant les conditions pour occuper le poste de chef de groupe ont-ils postulé à cette fonction ?*
- *Depuis combien de temps le groupe précité, situé au poste de police de Plainpalais, fonctionne-t-il sans chef de groupe ?*
- *Y a-t-il actuellement des problèmes internes au sein de la police de proximité et, si oui, quelles mesures sont prises pour y remédier ?*

En vous remerciant d'avance pour les réponses qui seront apportées aux précédentes questions.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Les réponses du Conseil d'Etat aux différentes interrogations que contient la présente question écrite urgente sont les suivantes :

- *Combien d'équivalents temps plein (ETP) compte actuellement la police de proximité de la police cantonale genevoise ?*

L'unité de proximité de la gendarmerie compte au 1^{er} février 2024 :

- 223 policières ou policiers;
- 28 agentes ou agents de sécurité publique (ASP) non armés;
- 4 agentes ou agents de sécurité publique (ASP) armés.

Soit un total de 255 collaboratrices et collaborateurs pour un équivalent de 243 ETP.

- *Pourriez-vous nous fournir des détails sur le nombre d'ETP actuellement absents de l'unité de la police de proximité, ainsi que les raisons de leurs absences ?*

Au 31 décembre 2023 :

- accidents professionnels et non professionnels : 5,22 ETP;
- congés maternité : 0,54 ETP;
- maladies pré-maternité : 0,25 ETP;
- maladies non professionnelles : 20,11 ETP.

Soit un total d'ETP absents pour l'année 2023 s'élevant à 26,12 ETP, en lien avec des absences médicales ou pour raison de maternité.

Concernant ces absences, hormis les congés maternité ou maladies pré-maternité, les raisons d'ordre médical sont soumises au secret médical.

Plusieurs évaluations sont en cours auprès du service de santé du personnel de l'Etat et des démarches sont actuellement entreprises auprès de l'assurance-invalidité (AI), via le service des ressources humaines de la police. Des entretiens ont également été mis en œuvre par la référente des ressources humaines (ci-après : référente RH) concernant ces absences.

- ***Il a également été signalé que certains groupes au sein de la police de proximité se retrouvent sans chef de groupe et seraient dirigés par de jeunes policiers : au poste de Plainpalais, notamment. Pourriez-vous confirmer cette information ?***

Un groupe du poste de police de Plainpalais est effectivement dirigé sur le terrain par un appointé sous la conduite managériale des cadres.

Plusieurs mises au concours pour un poste de cheffe ou chef de groupe ont été ouvertes courant 2023 et depuis le début de l'année 2024. Toutefois, aucune collaboratrice ou aucun collaborateur n'a postulé.

- ***Si la réponse précitée s'avère positive, des collaborateurs de la police remplissant les conditions pour occuper le poste de chef de groupe ont-ils postulé à cette fonction ?***

Non.

- ***Depuis combien de temps le groupe précité, situé au poste de police de Plainpalais, fonctionne-t-il sans chef de groupe ?***

Depuis le mois de septembre 2023.

- ***Y a-t-il actuellement des problèmes internes au sein de la police de proximité et, si oui, quelles mesures sont prises pour y remédier ?***

Une forte charge de travail est constatée, principalement en lien avec la volumétrie des enquêtes. Des mesures d'urgence ont été prises, consistant notamment en des appuis par les groupes opérationnels, des appuis temporaires provenant d'autres unités et une priorisation des enquêtes. Un travail est en cours à l'interne de la gendarmerie pour soutenir cette charge de travail avec des appuis temporaires d'une durée de 6 mois.

Concernant les charges opérationnelles, celles-ci sont liées aux problématiques territoriales ainsi qu'aux divers engagements en lien avec les obligations régaliennes, comme par exemple la gestion des manifestations. Ces charges s'opèrent tant sur les heures d'activité que sur des jours de repos.

L'absence de longue durée du personnel concerné pèse également sur la charge de travail du personnel en activité. C'est pourquoi, durant l'année 2023, la référente RH a reçu le personnel qui cumule plusieurs absences, parfois perlées, parfois de longue durée, afin d'avoir une vision globale de l'environnement de travail et des éventuelles causes d'absence, lesquelles sont souvent mixtes (équilibre vie privée / vie professionnelle).

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :

Antonio HODGERS